

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric - KESZNER Patricia - BERNARD-BERMOND Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - VIDAL Alain - BETEILLE Martine -

Ont donné pouvoir : Jérémy ALQUIER à Christian SEGUIER
Xavier MAFFRE à Martine BETEILLE
DURAND Anthony à Magali NEGRE

Secrétaire de séance : Patricia KESZNER

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'OPERATION
FACADE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de subvention dans le cadre de « l'opération façades » a été présentée par Mme Céline BONNAFOUS, locataire du salon « L'atelier Coiffure », pour l'immeuble situé 85 av de la Méditerranée pour un montant de travaux de 6669,26 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE l'octroi d'une subvention de 25% du montant des travaux, donc un montant de 1 667.31 € à Mme Céline BONNAFOUS.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 28 juin 2023

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 3 juillet 2023

Le Maire
Alexis MOURET

